



MUNICIPALES 2020 - FAISONS DE NANTERRE LA PREMIÈRE VILLE CYCLABLE D'ÎLE-DE-FRANCE!

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le potentiel cyclable de Nanterre est énorme et largement sous-exploité. L'objectif de la Rustine de Nanterre est de faire de notre commune la première ville cyclable d'Île-de-France. Notre association, fondée en 2018 et regroupant déjà plus de cent trente adhérents, intervient auprès des instances politiques, lors des consultations publiques liées aux projets d'aménagement et bien sûr auprès des Nanterriennes et des Nanterriens pour les aider à acquérir une bicyclette, l'utiliser et l'entretenir à travers l'organisation de bourses aux vélo, d'ateliers d'auto-réparation et de séances de vélo-école.

Historiquement, Nanterre fut une cité de vélo : on y trouva les fabriques des cycles Thomann (utilisés pour le Tour de France par de nombreux coureurs), des dérailleurs Huret (qui équipent toujours, malgré leur âge, de nombreux vélos sur nos routes) et des selles en cuir Reydel (montées de série sur certains cycles Peugeot et Motobécane).

Comme dans tant d'autres villes ouvrières, les habitant-e-s y circulaient massivement à bicyclette. Un témoin rapporte qu'en 1929, le flux matutinal des travailleurs et travailleuses à vélo sur le pont de Bezons en direction de la capitale y était si dense qu'il était difficile à un cycliste venant en sens inverse de le remonter¹!

Pourtant aujourd'hui, la situation n'y est guère favorable à une pratique utilitaire et quotidienne du vélo. Cyclistes ou non, les habitant-e-s perçoivent bien que les distances pour rejoindre les lieux de vie (écoles, installations sportives, administrations, commerces...) seraient agréablement et rapidement parcourues à vélo. La demande est forte mais se heurte à l'absence d'infrastructures adaptées et sécurisées. Aussi, beaucoup renoncent et se tournent vers des véhicules motorisés, aggravant d'autant le problème.

Aussi nous avons élaboré une série de propositions, volontairement très larges, pour tenter de redonner à notre ville sa dimension cyclable. Ces propositions résultent de notre expérience de cyclistes à Nanterre, des remarques de nos adhérent-e-s et du travail des associations et collectifs de cyclistes avec lesquels nous collaborons. De plus, cette liste intègre les résultats d'une consultation organisée par La Rustine de Nanterre auprès de 150 habitant-e-s, cyclistes et non-cyclistes, sur les difficultés d'usage du vélo comme moyen de transport dans notre ville. Nous nous appuyons également sur les premiers résultats nationaux du Baromètre des villes cyclables 2019, auquel 180 000 personnes ont répondu².

Rouler à bicyclette constitue une réponse concrète à des problèmes de natures très diverses (qualité de l'air, pollution sonore, sécurité routière, lutte contre l'obésité, désenclavement des territoires,

¹ James Ruffier, *Vive la bicyclette! Entretien sur le cyclisme*, Ed. Physis, Paris, 1929.

² Cartographie des principales difficultés recensées pour la ville de Nanterre : <https://carto.parlons-velo.fr/?c=92050>



congestion des transports...). Les obstacles au développement de cette pratique sont pourtant peu nombreux et bien identifiés :

- Le manque d'infrastructures cyclables permettant de circuler en sécurité
- La difficulté de s'équiper, d'entretenir et d'utiliser son vélo
- La menace du vol

Il nous semble, et l'expérience d'autres territoires nous le confirme, qu'une politique cyclable cohérente et volontariste peut permettre de lever ces obstacles. Nombre de nos propositions ci-dessous ciblent d'ailleurs précisément ces problèmes.

POUR UNE POLITIQUE CYCLABLE DE LA VILLE

Adopter en début de mandat un plan vélo ambitieux, financé et concerté pour fonder une politique cyclable cohérente. Ceci constitue également un message politique fort. Un plan vélo vise à définir un réseau cyclable communal et des mesures de soutien au développement des déplacements à vélo (stationnement, services aux cyclistes, etc...) et d'y associer des moyens dédiés.

- Constituer un comité vélo ouvert à tous (Paris Ouest La Défense, Grand Paris, Conseil Départemental 92...) pour assurer la mise en place du plan vélo
- Désigner un responsable de la politique cyclable au sein de l'équipe municipale
- Suivre les engagements de politique cyclable sur le sextennat.

POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UN RÉSEAU CYCLABLE COHÉRENT

L'absence d'infrastructures adaptées est le premier frein à l'usage du vélo en ville. Une ville cyclable est une ville dans laquelle les parents n'ont pas peur de laisser leurs enfants se rendre à vélo à l'école ou dans laquelle une personne âgée peut aller faire ses courses à vélo. Pour en arriver là - chacun-e conviendra que nous n'y sommes pas - il est essentiel de proposer aux cyclistes des itinéraires séparés des véhicules à moteurs pour les protéger de leur vitesse, de leur bruit et de leurs gaz d'échappement. La continuité et la qualité des infrastructures cyclables sont critiques.

- Développer un réseau cyclable séparé du trafic motorisé et en sécuriser les intersections
- Assurer la continuité du réseau, en particulier avec les villes limitrophes
- Assurer le maillage de chaque quartier de la ville et les interconnecter entre eux
- Mettre en place une signalétique et un balisage des itinéraires cyclables
- Défendre la création « d'autoroutes cyclables » et travailler à l'interconnexion avec le RER V (RER vélo) pour rejoindre La Défense et Paris
- Assurer l'accessibilité des infrastructures cyclables aux vélo-cargos et remorques.

POUR QUE LE VÉLO SOIT À LA PORTÉE DU PLUS GRAND NOMBRE

Le vélo est un mode de transport économique, probablement le moins cher après la marche. Cependant il faut veiller à ce que l'acquisition et l'entretien des bicyclettes ne constitue pas un frein au développement de la pratique.



- Subventionner l'achat de vélos classiques et de vélos cargos, soit neufs soit achetés d'occasion dans des structures agréées (Ressourcerie)
- Développer un service municipal de location de vélo longue durée
- Subventionner l'abonnement Vélib'
- Multiplier les bornes d'auto-réparation
- Organiser du vélo-école pour tous les élèves de Nanterre
- Organiser du vélo-école pour tous les adultes qui le souhaitent.

POUR UNE PRATIQUE SEREINE AU QUOTIDIEN

L'inquiétude ressentie par les cyclistes potentiel·le·s ou occasionnel·le·s qui envisagent d'effectuer un trajet à vélo s'explique par le danger que représente la cohabitation avec les véhicules motorisés mais aussi par la peur de se faire dérober son vélo. En plus de développer le réseau cyclable, il convient de faire respecter son usage. Lorsqu'elles existent, les infrastructures cyclables de la ville sont en effet souvent utilisées comme "voies rapides" par les deux roues motorisés ou comme places de stationnement par les automobilistes. Nanterre manque également d'arceaux de stationnement pour vélos et ceux qui existent sont souvent utilisés par des deux-roues motorisés.

- Constituer des équipages de policiers municipaux à vélo (meilleure réactivité, rayon d'action étendu, acuité accrue et attention facilitée quant au respect des infrastructures cyclables)
- Vidéo-verbaliser les véhicules motorisés circulant ou stationnant sur les infrastructures réservées aux vélos
- Financer l'achat de machines de gravure pour le marquage antivol *Bicycode*
- Augmenter le nombre d'arceaux de stationnement vélo à 3 pour 100 habitants (contre 0.75 actuellement), en particulier devant les écoles, commerces et bâtiments publics
- Prévenir l'usage de ces stationnements par les deux-roues motorisés
- Subventionner l'installation d'arceaux sécurisés dans les garages à vélo des résidences des immeubles.

POUR FAVORISER L'USAGE DU VÉLO AUPRÈS DES JEUNES NANTERRIEN·NE·S

Transmettre aux enfants le plaisir du vélo et les règles pour rouler en sécurité est la garantie de leur faire bénéficier des effets bénéfiques de cette activité. Cela leur permet également de découvrir de nouveaux espaces et de nouvelles manières d'envisager le vélo et les déplacements.

- Organiser des interventions autour du cyclotourisme, du vélo-cargo etc. auprès des enfants
- Organiser des séjours / camps vélo
- Inciter à ce que les sorties cinéma, théâtres etc. se fassent à vélo
- Piétonniser les zones à proximité immédiate des écoles aux horaires d'entrée / sortie
- Mettre en place de lignes de vélobus
- Créer un établissement vélo-école municipal à rayonnement départemental

POUR RENDRE LE VÉLO VISIBLE ET ACCESSIBLE

Un lieu clairement identifié et dédié au vélo facilite la vie des cyclistes, qui savent qu'ils et elles y trouveront les outils ou les conseils qui leur sont nécessaires. Un tel lieu favorise également l'effet de réseau et permet aux cyclistes de faire remonter efficacement des demandes ou au contraire de trouver facilement des solutions aux problèmes auxquels ils et elles pourraient être confronté·e·s dans leur pratique.



- Créer une maison du vélo hébergeant des services vélo :
 - Vélociste et/ou ateliers d'auto-réparation à horaires fixes
 - Permanences d'associations
 - Douches municipales
 - Accueil de professionnel·le·s de santé spécialisé·e·s (kinésithérapie,...)
 - Salle d'exposition/projection pour l'accueil d'événements culturels autour du vélo.

POUR LA PROMOTION D'UNE CULTURE VÉLO

Une ville cyclable, plus paisible, dans et autour de laquelle les déplacements sont facilités devient d'autant plus attractive pour les résident·e·s, les entreprises qui souhaitent faire bénéficier leurs employé·e·s de ce cadre de vie et les (cyclo-)touristes !

- Promouvoir Nanterre en tant que ville cyclable (attractivité touristique)
- Favoriser la ré-implantation de constructeurs de vélos/pièces détachées à Nanterre
- Organiser une course cyclo-touristique (Nanterre – Watford)
- Créer un festival mondial du vélo à Nanterre.

Posez vos questions à contact@larustinedenanterre.fr